



PREFET DE L'AUDE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

PUBLIE LE 11 SEPTEMBRE 2012

**SPECIAL N ° 7 - SEPTEMBRE 2012**

DDFiP

# SOMMAIRE

## **DRFIP**

### **DDFIP 11**

Arrêté N °2012251-0010 - Décision de délégation générale de signature au responsable du pôle gestion publique

..... 1



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Carcassonne, le 7 septembre 2012

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
L'AUDE.**

Cité administrative  
Place Gaston Jourdanne  
11807 Carcassonne Cedex 9

### **Décision de délégation générale de signature au responsable du pôle gestion publique**

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de l'Aude,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2009 portant création de la direction départementale de l'Aude ;

Vu le décret du 17 décembre 2009 portant nomination de M. Gérard TABURET, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de l'Aude ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 22 janvier 2010 fixant au 25 janvier 2010 la date d'installation de M. Gérard TABURET dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques de l'Aude ;

#### **Décide :**

**Article 1 - Délégation générale de signature est donnée à :**

M. Harald LINQUIER, Administrateur des finances publiques adjoint, directeur du pôle Gestion Publique.

Celui-ci reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, sous réserve des restrictions expressément prévues par la réglementation.

Il est autorisé à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.



**Article 2** – La présente décision prend effet le 7 septembre 2012  
Elle sera publiée au recueil des actes administratif du département.

L'Administrateur Général des Finances Publiques,  
Directeur Départemental des Finances Publiques,

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping loops and lines, positioned above the name Gérard TABURET.

Gérard TABURET